

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

SESSION ORDINAIRE DE 2015



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance des 1^{er} et 2 décembre 2015

Élection du président du CESE

Élection du bureau du CESE

Élection des présidents et vice-présidents de sections et délégations

SOMMAIRE

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2015	5
ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DOYEN D'AGE.....	7
ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	10
Tirage au sort de l'ordre de prise de parole des candidats à la présidence.....	10
DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE JEAN-PAUL DELEVOYE	11
DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE PATRICK BERNASCONI	15
DÉCLARATION DE GÉRARD ASCHIÉRI.....	18
Proclamation des résultats	21
DISCOURS D'INVESTITURE DE PATRICK BERNASCONI, PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	22
INTERVENTION DE JEAN-PAUL DELEVOYE.....	24
ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	25
ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS	25
Proclamation des résultats	27
ÉLECTION DES QUESTEURS	27
Proclamation des résultats	28
ÉLECTION DES SECRÉTAIRES	28
Proclamation des résultats	29
ÉLECTION DES MEMBRES.....	29
Proclamation des résultats	30
MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015.....	33
Validation de la composition des groupes	35
Validation de la composition des sections et délégations.....	36
Élection des présidents et vice-présidents de sections et délégations.....	37

MARDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

Présidence de M. Jean-Paul Crouzet, doyen d'âge

La séance est ouverte à quatorze heures quinze.

M. le Président. Mesdames, Messieurs, Chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Je me dois de vous faire part des excuses de nos collègues Mmes Claire Cannesson et Sabrina Roche, MM. Michel Prugue et Robert Verger.

Mesdames, Messieurs, Chers collègues, en ouverture de cette séance d'installation de notre assemblée - troisième assemblée constitutionnelle de la République - je souhaite que nous rendions hommage aux victimes des attentats du 13 novembre dernier.

Nous sommes tous touchés, en notre qualité de citoyens et de représentants de la société civile, car on a porté atteinte à nos valeurs républicaines, celles de notre devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* ». Nous sommes également touchés en notre qualité de parents et de grands-parents, car c'est notre jeunesse qui a été ciblée et nos enfants qui ont été attaqués.

Face à ces actes odieux, le courage doit l'emporter sur la peur. Les témoignages de soutien venus du monde entier montrent que la lutte contre le terrorisme est un combat universel.

En la mémoire des victimes, des familles, de leur entourage, et à la suite de l'Hommage national rendu vendredi dernier dans la cour de l'Hôtel des Invalides, respectons, si vous le voulez bien, une minute de silence, et entonnons ensuite, tous ensemble, la Marseillaise.

(L'Assemblée observe une minute de silence, puis entonne la Marseillaise).

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU DOYEN D'AGE

M. le Président. Mes chers collègues, je viens seulement de prendre l'habit du doyen d'âge. À ce titre, permettez-moi de formuler des vœux à l'adresse de notre assemblée et des trois candidats déclarés qui souhaitent en assumer la présidence.

À la suite de ces événements tragiques, je pense que le Conseil économique, social et environnemental devra prendre une série d'initiatives pour apporter sa contribution à un débat démocratique qui doit aboutir à un *consensus* visant à répondre aux nombreuses questions que nos concitoyens se posent, hélas souvent sans réponse.

Durant ces heures - les plus graves et les plus douloureuses - des appels à la responsabilité, à la solidarité, des témoignages de courage et d'espoir nous ont été adressés par nos concitoyens. En notre qualité de membres de la troisième assemblée de la République, sachons entendre ces messages et répondre à ces attentes.

Mesdames, Messieurs les conseillers, je vous parle en qualité de doyen. Croyez-bien, Madame la Secrétaire générale, qu'il m'a fallu quelques minutes avant de me réjouir après votre appel téléphonique de félicitations. Il y a quelques titres et quelques honneurs dont on souhaiterait parfois se passer, même si, je vous l'avoue, je n'avais pas non plus d'espoir quant à la possibilité de devenir le benjamin de notre assemblée pour cette nouvelle mandature. Je ne vous donnerai pas mon âge, Chers amis, par pudeur et afin de ne pas effrayer les représentants de la jeunesse qui nous ont rejoints pour cette mandature. Sachez cependant que je me console en me disant que je suis *a priori* le plus jeune doyen de l'histoire du CESE et des trois assemblées et que chez les artisans, nous avons toujours été attachés aux valeurs de transmission.

Le doyen d'âge se voit soudain attribuer d'office des qualités de sagesse dont il était jusqu'à présent plus ou moins doté. Il doit tout à la fois veiller au respect des valeurs du CESE et garantir un déroulement démocratique et apaisé de l'élection du président de notre assemblée.

Mes chers collègues, au même titre que mes prédécesseurs - Philippe Dechartre, Frédéric Pascal, Raymond-François Le Bris - je vais m'efforcer de remplir au mieux le rôle qui m'est confié et qui m'honore.

C'est pourquoi je souhaite que l'organisation de cette élection garantisse à chacune et à chacun sa liberté de vote en toute responsabilité. Une élection est un moment de vérité. Il est inéluctable que la tension monte à l'approche de l'échéance décisive. Il est en revanche de notre responsabilité collective de créer les conditions pour qu'une élection ne tourne pas à l'affrontement.

Messieurs les candidats, je me limiterai donc à vous offrir les conditions d'une expression libre et respectueuse, d'une stricte égalité de traitement entre vous. Vous en êtes les acteurs. J'en suis l'arbitre.

Dans l'histoire de notre assemblée, il est rarement arrivé que plusieurs candidats se proposent à la présidence du CESE et maintiennent leur candidature jusqu'au moment de l'élection. C'est à la fois une nouveauté, un test, et une chance, me semble-t-il, pour le Conseil économique, social et environnemental. C'est une nouveauté qui a nécessité des dispositions pour l'organisation de cette plénière d'installation afin de garantir l'égalité de traitement entre les candidats et le secret du vote de chacune et de chacun. Vous avez tous reçus, hier, les indications utiles, par courriel, de Mme la Secrétaire générale.

C'est un test dans la mesure où nous aurons à travailler toutes et tous ensemble dès ce soir et demain et ce, quelle que soit l'issue du vote. Nous ne pouvons imaginer un CESE dont une moitié prendrait les rôles de l'institution et une autre trahirait sa rancœur et préparerait sa revanche. C'est une chance car l'élection est un moment de clarification mais aussi d'accélération de la vie des assemblées, où les suffrages peuvent permettre de conforter et de légitimer des orientations stratégiques et un projet.

Sous réserve d'autres candidatures, trois personnalités se sont déclarées actuellement et vont vous présenter tour à tour leurs ambitions pour le CESE. Trois parcours différents, trois visions différentes des enjeux de notre société et de la manière de résorber la crise démocratique, trois projets pour notre assemblée. Il vous appartient de choisir le meilleur et celui qui vous représentera le mieux auprès de nos concitoyens et des autorités.

Mesdames, Messieurs, je ne veux pas être trop long dans mon intervention. Je sais que vous êtes impatients d'entendre les candidats s'exprimer devant vous. Nous occupons tous ici des responsabilités au sein de la société civile. Vous mesurez donc mieux que quiconque que porter la voix de la société civile, postuler à la présidence de la troisième assemblée de la République, représenter le dixième personnage de l'État nécessitent d'avoir de la personnalité. Nos candidats n'en manquent pas. Je vous sais gré de leur réserver la meilleure écoute et une égale considération.

Je clos mon propos d'ouverture en souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux membres du CESE qui siègent ici cet après-midi pour la première fois. Je leur souhaite beaucoup de bonheur au cours de leur mandat. Le bonheur de se nourrir intellectuellement de sujets que l'on ignore ou d'arguments que l'on méconnaît. Le bonheur de rencontrer des personnalités loin de leur horizon d'origine. Le bonheur de débattre et de défendre leurs convictions dans un climat apaisé où le respect est un principe essentiel et le dialogue une pratique quotidienne.

Je félicite également les membres qui ont vu leur mandat renouvelé. Le CESE est une belle maison. J'y suis très attaché. Mais elle n'existe que par l'implication de ses membres et leur volonté de servir notre pays et nos concitoyens bien au-delà de l'écho de leurs propres revendications et de leurs propres intérêts.

Chers collègues, notamment les plus jeunes, c'est-à-dire à vous tous, je vous souhaite cinq années de débats, de rencontres diverses et d'échanges. Vous aurez d'ailleurs noté que notre assemblée avait un peu rajeuni. Vous aurez aussi relevé que notre assemblée comptait seulement 232 membres et non pas 233. En effet, une organisation a renoncé à une désignation pour mieux défendre le principe de la parité vers lequel nous tendons, mais que nous n'avons pas atteint avec seulement 45,7 % de femmes dans l'hémicycle.

Enfin, je voudrais saluer nos anciens collègues - présents à la tribune ou connectés sur Internet - et me réjouir de la présence en tribune des personnalités associées qui vont nous rejoindre en section pour cette nouvelle mandature.

Cinq ans à remettre notre quotidien et notre action en perspective. Cinq ans à prendre de la hauteur. Cinq ans cela passe très vite, alors goûtons-en chaque minute. Cela commence ici et maintenant et, je n'en doute pas, de la meilleure des manières, par les exposés de nos candidats qui vont maintenant présenter le sens à donner à notre action collective pour la mandature qui s'ouvre.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Tirage au sort de l'ordre de prise de parole des candidats à la présidence

M. le Président. Mes chers collègues, nous allons maintenant procéder à l'élection du président du CESE, puis à celle des membres du Bureau, conformément aux dispositions de l'article 3 de notre règlement intérieur qui stipule - je cite - : « *Le Bureau est élu lors de la première séance suivant le renouvellement intégral du CESE* ».

J'invite les quatre plus jeunes membres du CESE présents à venir s'installer aux places qui leur sont réservées afin d'y remplir les fonctions de secrétaires scrutateurs, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} du règlement intérieur : « *Le doyen d'âge préside la première séance suivant le renouvellement intégral du CESE jusqu'à l'élection du président du Conseil. Le doyen d'âge et le président élu sont assistés par les quatre plus jeunes membres du CESE présents et remplissant les fonctions de secrétaires scrutateurs.* » Il s'agit de Mme Emelyn Weber, M. Julien Blanchet, Mme Laure Delair et M. Bertrand Coly.

Nous avons tous connaissance des trois candidats déclarés à la présidence. Je les cite par ordre alphabétique : Gérard Aschiéri, Patrick Bernasconi et Jean-Paul Delevoye, président sortant.

Mesdames, Messieurs, y a-t-il parmi vous d'autres candidats à la présidence ? Je n'en vois pas.

J'appelle donc maintenant à la tribune Mme Emelyn Weber, benjamine de notre assemblée, pour le tirage au sort de l'ordre de prise de parole des candidats.

Madame Emelyn Weber procède au tirage au sort.

Mes chers collègues, interviendront donc, tour à tour :

- Jean-Paul Delevoye ;
- Patrick Bernasconi ;
- Gérard Aschiéri ;

Messieurs les candidats, je vous rappelle que vous avez la parole pour une durée maximale de dix minutes.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE JEAN-PAUL DELEVOYE

M. le Président. Monsieur Jean-Paul Delevoye, vous avez la parole.

M. Delevoye. Monsieur le doyen d'âge, je vous remercie de votre propos plein de sagesse et me souviens, avec émotion, du soutien que m'avait apporté Philippe Dechartre, votre prédécesseur et figure emblématique du CESE, qui nous invitait en permanence à relever notre horizon.

Je vais peut-être vous surprendre, mais permettez-moi de commencer par une histoire empruntée à Lope de Vega, dans sa pièce *L'étoile de Séville*.

Un roi veut empêcher la condamnation à mort d'un assassin. Il convoque alors séparément chacun des trois juges pour leur signifier ses ordres. Chacun, agenouillé, l'assure de sa soumission totale. Après quoi, aussitôt réunis en tribunal, ils condamnent à mort l'assassin à l'unanimité. Le roi, fou de colère, leur demande des explications et les juges répondent : « *Sire, comme sujets nous te sommes soumis en toutes choses, mais comme juges, nous n'obéissons qu'à notre conscience* ».

Mesdames et Messieurs, nouveaux et anciens membres du CESE, porté par la confiance de vos pairs, de celle du Président de la République, nous sommes ici non pas pour assouvir une quelconque allégeance, mais pour servir la France au travers de notre Institution. Vous connaissez mon bilan, vous connaissez mon projet ; je vous propose donc d'utiliser le temps qui m'est imparti pour réfléchir ensemble au sens que révèlera votre vote.

Les Nations se soudent en communauté de souffrances, comme ce fut le cas à chaque guerre et aujourd'hui autour du Président de la République, en cette année 2015 où les barbares ont frappé deux fois au cœur de ce que la France a de plus cher : la liberté d'expression, sa jeunesse et la culture.

Mais les Nations se déchirent aussi par la souffrance du quotidien et se fragmentent par la violence des exclusions dues au chômage et à la précarité, par la domination écrasante d'un capitalisme triomphant mais sans régulation, et des technologies qui nous mettent face à cette redoutable question : tout est possible, même vaincre la mort, mais est-ce souhaitable ?

C'est dire que le choix essentiel d'aujourd'hui, au-delà de la question des personnes, est de décider du rôle et de l'avenir du Conseil économique, social et environnemental au cœur d'une République déboussolée et d'une Europe désorientée.

Il y a cinq ans, sollicitant la confiance de notre assemblée, j'ai indiqué n'être l'homme ni d'un parti, ni d'un syndicat et être soucieux de rassembler, d'écouter, de mobiliser et d'engager le combat pour défendre des causes et non des intérêts. Je n'ai pas non plus construit ma campagne comme un arrangement avec quelques-uns pour en imposer à tous. Fidèle à mon éthique et à mes idées, j'ai proposé des avancées collectives, sans aucune exclusive, m'appuyant sur un bilan partagé et salué par tous.

C'est la raison pour laquelle, pendant cinq ans, je n'ai cessé de proposer des réformes, plus ou moins populaires, mais que je considérais comme vitales pour notre Conseil. Nous pouvons nous enorgueillir du fruit des travaux de nos délégations à l'Outre-mer, de la prospective, des droits des femmes, mais aussi de nos sections. Je retiendrai particulièrement les travaux concernant la transition écologique et énergétique - qui nous valent une accréditation à la COP21 - la compétitivité, l'économie sociale et solidaire, le numérique, le pacte éducatif, social, générationnel pour la jeunesse et enfin les flux migratoires, avis salué et commenté par Jean-Claude Juncker, lui-même, en séance plénière sur un sujet que j'estimais prioritaire dès mon arrivée.

En cinq ans, nous avons su traverser une alternance présidentielle et composer avec trois gouvernements, avec le même souffle républicain et le même respect de nos institutions. Surtout, nous avons su faire vivre pleinement la révision constitutionnelle, mettre en valeur les représentants de la jeunesse, favoriser le dialogue entre les environnementalistes, les agriculteurs et le monde de l'entreprise, mettre en valeur la nécessité et la force du dialogue social plus nécessaire que jamais dans cette période de métamorphose et bénéficier aussi, avec bonheur, de la parité.

À plusieurs reprises, j'avais d'ailleurs exprimé le souhait d'une présidence féminine devant laquelle je me serais bien volontiers effacé. J'espère que dans notre exécutif, nous saurons traduire ce bonheur que nous offre la parité.

Dès mon arrivée, percevant les fragilités mais aussi les forces de notre Conseil, je me suis engagé pleinement dans la défense et la promotion des avis. J'ai toujours assumé les positions du Bureau, même les plus incomprises comme l'irrecevabilité de la pétition liée au Mariage pour tous, lorsque le Bureau a décidé à l'unanimité qu'il fallait éviter au CESE d'être entraîné, contre son gré, à contester la légitimité du Parlement.

Tournant le dos à certains usages, nous avons fait taire beaucoup de critiques grâce aux réformes que nous avons engagées et qui font aujourd'hui du Conseil une assemblée exemplaire en matière d'éthique et de transparence. Tournant le dos à la théorie de la non-communication, nous avons initié de nouvelles pratiques et créé de nouveaux outils : une communication active, des auditions filmées, des colloques, des plateformes participatives qui confortent le caractère moderne du Conseil dans ses fondements comme dans ses pratiques. Je me réjouis de voir que ce qui était hier contestée est aujourd'hui salué.

J'ai affronté sans relâche la méconnaissance, voire l'ignorance du Conseil, jusque dans les cabinets ministériels ainsi que les critiques et postures de facilité qui demandaient sa suppression ou sa fusion avec le Sénat. J'ai souhaité incarner à vos côtés un Conseil combatif, imaginatif, porteur de votre intelligence et de votre diversité. Si certains ont vu dans mes nombreuses interventions une volonté de promotion personnelle, je suis prêt à en reconnaître les maladresses, mais reste fier d'avoir défendu notre Conseil et ses travaux en toutes circonstances. Il est plus difficile de défendre une institution décriée que de hurler avec les loups.

Il y a cinq ans, j'avais aussi posé une question qui reste d'actualité car elle est dans la tête de nos concitoyens : quelle est l'utilité de notre Conseil ?

Je sais qu'après la légitime fierté d'être nommé, vous mesurez la gravité du moment et le poids de notre responsabilité collective. C'est urgent car vous connaissez mieux que moi les doutes de nos concitoyens, vous qui êtes à leur contact quotidien, dans vos organisations syndicales et patronales, vos exploitations agricoles, vos commerces, vos entreprises, vos associations.

Dans le monde entier, les partis et les forces antisystèmes se développent. Si le Conseil apparaît comme une prolongation ou une justification du système, il sera plus que contesté ; il risquera d'être balayé. Ma conviction est que le sursaut viendra de la société civile, empruntant un champ que le politique a déserté, écrasé par le poids des urgences, des souffrances, des peurs ; le champ des espérances collectives.

Le Conseil doit concilier l'interpellation du décideur sur l'état réel du quotidien, conséquence de ses choix - c'est notre rôle d'évaluation - avec l'exploration de futurs souhaitables, c'est notre rôle de prospective. Notre Conseil doit conforter son rôle d'apaisement par le dialogue civil, social et environnemental, dans une société française qui a la culture du rapport de forces et du conflit. C'est ce que j'avais proposé au Président de la République et qui s'est traduit par la tenue des Conférences sociales et environnementales au Palais d'Iéna mais également par la médiation sur les intermittents du spectacle.

Notre société, nos organisations, nos communautés humaines doivent relever un défi que, par son histoire, ses valeurs, le CESE est, parmi les autres assemblées, le plus à même de relever : celui de notre intelligence collective. L'intelligence collective, c'est la mobilisation de tous les talents, de toutes les intelligences au service d'un projet ; c'est l'inverse du calcul et de l'entre-soi.

Mesdames et Messieurs, le président d'une assemblée comme le CESE n'est pas l'expression d'un pouvoir conquis sur des alliances contre nature, par essence éphémères, mais l'expression d'une volonté : celle de respecter la parole de chacun et de favoriser l'émergence de toutes les idées. Il doit aussi incarner l'institution à l'intérieur comme à l'extérieur.

Je suis gaulliste, un gaulliste social. Un gaulliste n'a pas peur de perdre des élections. Il a peur de trahir ses convictions. Je n'ignore pas que parmi certains d'entre vous je suis une sorte de parenthèse dans l'histoire, voire une « erreur de casting », car la présidence n'appartiendrait qu'aux partenaires sociaux.

Je n'ai fait de promesses à personne et n'ai exercé de pression sur personne. Je vous demande plus que vos voix. Je vous demande votre adhésion et votre enthousiasme. Je vous demande de voter en partageant ma conviction : si le Conseil parvient à devenir le lieu, l'instrument et le catalyseur d'une mobilisation de toutes nos forces au service du pays, il deviendra incontournable.

C'est le sens du projet que je vous ai soumis et dont je vous rappelle quelques propositions :

- la saisine du Conseil sur les orientations du projet de loi de finances et de sécurité sociale s'appuyant sur nos indicateurs ;
- l'expérimentation de saisines sur les études d'impact des propositions de loi ;
- les débats d'actualité avec les lanceurs d'alerte ;
- l'organisation en début d'année des vœux de la société civile aux élus de la Nation ;
- la réduction du seuil de la pétition citoyenne à 50.000 signatures et le partenariat avec ces acteurs devenus incontournables que sont les sites de pétition.

Toutes ces propositions nouvelles sont à construire et à débattre. Par définition elles ne figurent pas dans nos textes. La prochaine mandature doit être celle du droit à l'initiative. Le Conseil doit s'ouvrir à toutes les idées, même les plus disruptives. Vos idées nouvelles, votre regard nouveau est précieux, car c'est bien de la confrontation des points de vue que peut germer un projet collectif et novateur pour notre assemblée au service de la France.

Dans une société qui se transforme à toute vitesse, qui fait tomber les empires et naître un monde nouveau, le Conseil ne peut être le reflet ou le dernier refuge des idées qui ont structuré la France des cinquante dernières années. Il doit être le révélateur, même parfois cruel, d'une réalité trop souvent déniée et surtout le lieu de la République où l'on pense et où l'on construit le futur, pour et avec nos concitoyens.

Dans un monde qui n'appartiendra ni aux plus anciens, ni aux plus puissants, mais aux plus réactifs, soyons nous-mêmes une assemblée gourmande du futur et gardienne intransigeante des principes et des valeurs de notre pacte républicain. Le Conseil est le point de tension permanent entre la défense légitime des intérêts catégoriels et la recherche de positions communes. Son président doit être le garant de ce subtil équilibre.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

**DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE
PATRICK BERNASCONI**

M. le Président. La parole est à M. Bernasconi.

M. Bernasconi. Monsieur le doyen, mes Chers collègues, ce n'est pas la profession de foi d'un candidat aux honneurs d'une présidence que je souhaite partager avec vous, mais l'espoir d'un collectif dont la naissance remonte à deux ans.

Quatre femmes, quatre conseillères venues du monde syndical, des associations, de l'entreprise ont alors décidé de réfléchir ensemble aux moyens de rendre plus efficace, enfin, notre institution.

Leur démarche était désintéressée ; en effet, leur mandat n'était pas renouvelable. Ce sont elles qui ont jeté les bases d'un collectif, rejoint depuis par des personnalités qualifiées, de nouveaux groupes, de nouvelles forces de proposition.

Nous avons associé tous les groupes. Nous en avons même rencontré qui ne partagent pas nos options. Notre cercle s'est agrandi puisque telle était sa vocation, puisque telle reste sa vocation. C'est, je le crois, une première dans l'histoire du Conseil économique, social et environnemental que l'on songe ainsi à anticiper collectivement l'avenir pour mieux le préparer.

Le Conseil économique, social et environnemental porte en lui le gène de la modernité : moderne à sa naissance, il l'est encore davantage aujourd'hui. Je crois, d'ailleurs, que si le Conseil économique, social et environnemental n'existait pas, il faudrait d'urgence l'inventer tant son rôle est essentiel pour la France. Et d'ailleurs, lui aurait-on ajouté sa dimension environnementale si le Conseil avait fait auparavant la preuve de son inutilité ?

De façon générale, les sujets dont nous avons à traiter nécessitent l'expérience, l'expertise, la connaissance, le savoir que nous feront partager tous ceux qui le détiennent - et je pense en particulier aux personnalités associés de notre assemblée, aux CESER et au Conseil économique et social européen - avec lesquels nous devons plus et mieux travailler ; je pense à tous ceux qui unissent leurs efforts pour que soient remplies sereinement nos missions, loin de l'idéologie, de la politique ou de je ne sais quelle pensée unique.

Aux côtés des élus de la République, nous avons l'honneur d'être les conseillers de la République. Nous en sommes fiers. Alors oui, nous ne sommes peut-être pas suffisamment visibles, mais ce sont souvent des apparences trompeuses et des critiques trop faciles.

Trop faciles de sous-entendre que la réflexion ralentirait l'action alors qu'elle la légitime.

Trop facile et même dangereux de ne voir dans la concertation qu'une perte de temps. Dialoguer, c'est toujours une économie à moyen terme.

Trop facile de laisser le temps médiatique dicter celui de la décision et l'actualité dissuader toute réflexion de fond.

Trop facile de créer une commission ou un comité, et la République n'en est pas avare alors qu'elle dispose de toutes les compétences requises au Palais d'Iéna.

Trop facile aussi de chercher les projecteurs, car les projecteurs éclairent une scène. Ils n'éclairent pas toujours la décision.

Trop facile enfin d'exacerber les oppositions. Au Conseil économique, social et environnemental, nous croyons, par culture, aux vertus du *consensus*. La démarche est plus ambitieuse. Le résultat est plus solide.

Ma conviction, c'est que le pays a plus que jamais besoin de nous pour relever les défis que portent les évolutions économiques, technologiques, sociales et environnementales et pour définir de nouveaux repères face à ce qui ressemble à un bouleversement de nos modèles.

Nous pouvons, nous devons, apporter notre contribution, puisque nous sommes nous-mêmes au cœur de la société civile. Nous sommes son cœur. Nous sommes son miroir. À l'image de la France, le Conseil économique, social et environnemental doit se remettre en question pour avancer.

Trois pistes s'ouvrent selon moi pour mieux servir notre Assemblée afin qu'elle serve mieux les Français.

La replacer en premier lieu au cœur des débats qui traversent notre pays. Le Conseil économique, social et environnemental doit s'attaquer aux blocages de la société : ceux que le débat politique, qui entretient les antagonismes, n'arrive pas à lever. C'est dans cette complémentarité avec les institutions politiques que le Conseil économique, social et environnemental sera utile.

Cette exigence d'utilité doit dicter nos choix d'auto-saisine. Elle doit aussi guider notre travail d'influence et de discussion avec les pouvoirs publics et les deux autres Assemblées de la République, l'idée étant de rendre notre saisine incontournable sur des questions centrales qui agitent notre société.

Il nous faut faire davantage la publicité de nos avis, les faire connaître pour enrichir un débat, rendre plus légitime une décision et mettre en avant la valeur de notre expertise. La meilleure idée du monde ne sert à rien si elle n'est pas donnée en partage.

N'oublions jamais que ce sont des dizaines de millions de Françaises et Français que nous représentons, de métropole et d'Outre-mer. C'est ce qui donne toute leur force à nos avis.

Nos organisations doivent à cet égard prendre leurs responsabilités et savoir se saisir à leur tour de ces travaux auxquels leurs propres délégués ont participé, les faire connaître et les intégrer à leurs débats.

Nous devons également, et c'est la deuxième piste, nous accorder pleinement avec nos missions et les assumer en totalité : réflexe CESE pour le gouvernement que nous voulons plus fréquent, recours au CESE pour la société, évaluation des politiques publiques, champ essentiel, mais malheureusement trop négligé jusqu'à présent. Il convient d'y remédier.

Ces missions du CESE sont essentielles pour notre démocratie ; elles se suffisent à elles-mêmes. Le CESE n'a pas besoin « d'à côtés » pour être reconnu. Nous ne sommes pas un décor mais une institution.

Il faut enfin que nous réhabilitons collectivement l'idée du *consensus*, mot hélas toujours considéré par certains comme synonyme de faiblesse.

Moi, je suis partisan des *consensus* forts, qui ont un sens et débouchent sur l'action, dans le respect des différences qui ont pu s'exprimer conformément à l'esprit démocratique qui nous anime tous. Le *consensus* est la seule voie de progrès pour notre société ; une voie qui passe par le CESE, institution d'équilibre s'il en est.

Quelques mots de notre fonctionnement : il doit gagner en efficacité. Notre gouvernance doit être plus collégiale ; notre bureau partagera ainsi les décisions prises et en suivra l'application.

Notre assemblée et les groupes qui la composent doivent être davantage impliqués dans la définition de la stratégie et de la vie du CESE, au-delà du seul vote des avis.

Sections et délégations doivent dans leurs travaux, leurs propositions, être, à mon sens, en permanence habités par un souci de proximité et de compréhension des préoccupations de nos compatriotes. Des compatriotes avec qui nous devons favoriser un dialogue régulier au nom de la participation citoyenne.

Il nous faut enfin redonner à tous les collaborateurs du Conseil la fierté de porter les couleurs de l'institution et d'être au service de la troisième assemblée de la République.

Notre envie collective, notre volonté, elle tient en un mot : utile.

Un mot qui nous engage, nous motive et marque notre projet. Un mot qui m'a conduit à m'engager pour le porter, le représenter et le mettre en œuvre si vous acceptez de m'apporter votre confiance.

Je suis un entrepreneur, militant du dialogue social, persuadé qu'il est intelligent, en toute entreprise, d'être humain. Dans toutes mes fonctions, je me suis toujours attaché à bâtir des ponts, à jouer la médiation entre des acteurs souvent catalogués comme opposés.

La méthode, créatrice de convergences, que j'ai construite, je veux aujourd'hui la mettre au service du renouveau démocratique dans notre pays. Les entreprises qui réussissent ce sont celles qui ont une âme.

En vous regardant, je sais que nous avons l'essentiel pour réussir.

En vous regardant, je ne peux pas non plus m'empêcher de penser à cette diversité, à cette richesse que vous représentez, à tous ces savoirs et cette expérience que vous rassemblez, à cette complémentarité qui nous réunit, à cette unité qui se dégage de nos différences et forme le visage de notre démocratie, celle-là même que les barbares prétendent atteindre et n'atteindront pas.

En vous regardant, dans le contexte où nous vivons actuellement, celui d'un pays en état d'urgence, mais uni et soudé, je me dis également qu'être le représentant d'une assemblée de la République est non seulement un honneur mais une chance.

En vous regardant, je pense enfin que le trop-plein de démocratie n'existe pas et n'existera jamais.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

DÉCLARATION DE GÉRARD ASCHIERI

M. le Président. La parole est à M. Gérard Aschieri.

M. Aschieri. Monsieur le doyen, chers collègues, je me félicite que l'occasion soit donnée aux trois candidats de s'exprimer publiquement devant l'ensemble des conseillers, même si je regrette qu'il n'ait pas été possible, eu égard à nos règles de fonctionnement, de parvenir à un *consensus* pour que soit offerte une possibilité d'expression aux conseillers eux-mêmes.

Selon moi, notre assemblée est fondamentalement un lieu de débat et je pense que l'élection du président doit être, dans un contexte de fort renouvellement, l'occasion d'un premier échange sur son fonctionnement et sur le projet qui doit l'animer.

Un débat de fond qui a besoin d'être apaisé et sérieux, loin de tout affrontement.

Dans une situation de crise telle que nous la traversons, dans les heures dramatiques que nous vivons, nous avons plus que jamais besoin de ces lieux de débats et de construction du « vivre ensemble », je dirai même du « faire ensemble ».

Le CESE doit, plus que jamais, être l'un de ces lieux en renforçant ce qui fait sa spécificité. En effet, l'originalité de sa composition est le gage de sa légitimité et de sa représentativité parce qu'elle est le reflet de la société civile dans toute sa diversité et toute sa complexité. Cette diversité qui constitue une véritable richesse a encore été renforcée par la réforme de 2010, qui en fait la seule assemblée constitutionnelle où est reconnue en propre une place aux organisations de protection de la nature et aux organisations de jeunes et où les femmes y représentent désormais quasiment la moitié des membres.

Nous devons en tirer des conséquences en termes d'organisation, de responsabilité et de fonctionnement. Par exemple, les règles de parité doivent aboutir à favoriser effectivement une présence des femmes et non la limiter ; elles doivent se traduire au final par un accès égal aux responsabilités.

Cette diversité d'expérience, d'option, d'approche des problèmes est ce qui rend notre pensée légitime en sa mission d'éclairage du débat public sur des sujets de société extrêmement diversifiés et ce qui lui permet d'intégrer dans sa réflexion la dimension du temps long.

Il ne s'agit pas de dialogue social au sens où on l'entend généralement. Je suis tenté plutôt de parler de « dialogue de société ». En cela notre assemblée ne peut pas se réduire à des oppositions binaires - majorité contre minorité, gauche contre droite, salariés contre employeurs - pas plus qu'elle ne peut supporter une quelconque tentative de confiscation ou d'instrumentalisation, qu'elle soit interne au externe.

Les logiques de camps antagonistes peuvent se révéler au contraire mortifères.

Mon expérience de direction d'une organisation syndicale - qui se revendique unitaire, qui s'est donnée pour règle la recherche de la synthèse, avec l'obligation pour toute décision de recueillir 70 % des suffrages exprimés - tout comme mon expérience des cinq ans que j'ai passés à travailler dans notre assemblée, m'ont montré tout le bénéfice qu'apporte, à chacun, le fait d'écouter tous les points de vue, d'essayer de comprendre ce qui motivent les positions divergentes, voire antagonistes, et le fait de rechercher ce qui peut être commun sans pour autant forcer sur le tapis des désaccords.

C'est de cette façon, en nous appuyant sur la richesse de notre diversité et sur notre capacité de débattre sans exclusive, que nous pouvons ambitionner de placer le Conseil économique, social et environnemental dans une situation digne des institutions de la République : être à l'écoute des besoins de la société et contribuer à rétablir la confiance.

Nous avons besoin de progresser pour jouer pleinement ce rôle et se voir reconnu par les responsables politiques comme par les citoyens qui nous voient trop souvent comme un cénacle peut-être sympathique, mais dont on a du mal à percevoir l'intérêt.

Même si nombre de préconisations contenues dans les avis adoptés par le Conseil ont trouvé un écho dans les projets de loi, le CESE doit continuer de porter son attention sur une meilleure lisibilité de ses travaux, une meilleure compréhension de son rôle et de ses missions.

Renforcer son efficacité au service du bien commun de la Nation est l'ambition que nous devons développer collectivement autour de la prochaine mandature.

Cela implique de travailler à une mise en perspective et en mouvement de notre Conseil pour mieux construire un outil, adapter nos réalités sociales actuelles, tout en étant capable d'anticiper l'avenir.

Lorsque l'on écoute ou que l'on lit les déclarations des uns et des autres, lorsque l'on prend connaissance du bilan de la mandature précédente, mais aussi des contributions des sections et délégations, de certains groupes, on a vite faite de constater qu'il existe un assez large *consensus* sur ce qu'il faudrait faire.

Je souhaite insister sur quelques points.

Par exemple, nous avons besoin de nous donner collectivement des priorités pour les sujets que nous voulons traiter afin d'éviter « l'inventaire à la Prévert » que semble parfois constituer la liste de nos travaux.

Il est également indispensable de réfléchir au moyen d'associer la société à nos travaux en développant un certain nombre d'expériences intéressantes - qui ont été initiées dans la mandature précédente - et en réfléchissant sur la façon de faire vivre la saisine citoyenne.

Nous devons aussi impérativement renforcer les moyens dont les sections et les délégations ont besoin pour fonctionner, qu'il s'agisse de personnels, de liens avec la recherche ou de documentation car c'est là qu'est le cœur de notre activité.

Enfin, une réforme du présentéisme, qui a commencé à être débattue, doit également contribuer à cette recherche d'efficacité nouvelle, tandis qu'une réflexion de l'ensemble des groupes sur le format des séances plénières pourrait aider à les rendre dynamiques et interactives.

Ces idées, comme je l'ai dit, font probablement l'objet d'un large *consensus* parmi nous. Elles ne sont la propriété de personne ; elles ont besoin d'être débattues et enrichies par tous. La vraie question, selon moi, n'est pas tant celle du programme mais de la façon dont on peut le mettre en œuvre. Il n'y a pas d'autres méthodes que celle qui passe par la transparence, le débat et la construction collective, bref la collégialité.

La mission du président, dans cette perspective, ne peut être d'apporter des solutions toutes faites mais de faire vivre le débat et de garantir cette collégialité en posant les questions, en faisant que chacun puisse s'exprimer et puisse entendre les autres et en étant capable de proposer des synthèses. Cela implique d'être bien en phase et que le Conseil ait comme préoccupations permanentes celles de l'équilibre, de l'apaisement, du dialogue, celle de l'intérêt général. Cela implique - sans renoncer à ces engagements et à ces appartenances - de ne pas être l'homme ou la femme d'un plan.

C'est dans cet état d'esprit, mais avec le sentiment d'en être capable, que je me présente à vos suffrages.

Pour terminer, je souhaite exprimer deux convictions et un engagement.

La conviction que quel que soit le résultat du vote, celui qui sera élu aura la responsabilité de rassembler et de surmonter les antagonismes mais aussi la conviction que chacun d'entre nous devra avoir cette préoccupation à l'esprit.

Mon engagement est de m'y efforcer d'y contribuer, quelle que soit la place qui sera la mienne.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Mes chers collègues, vous avez entendu tous les candidats. Je vous rappelle les dispositions de l'article 4 du règlement intérieur relatif à l'élection du président et des autres membres du bureau du CESE :

« Le président du Conseil économique, social et environnemental est élu au scrutin secret au premier ou au deuxième tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, au troisième tour à la majorité relative des suffrages exprimés et, en cas de partage des voix, au bénéfice de l'âge. Les bulletins blancs sont comptés dans les suffrages exprimés, les bulletins nuls ne le sont pas. À peine de nullité, les bulletins déposés ne doivent pas porter plus de noms qu'il y a pour chaque scrutin de sièges à pourvoir.

Tous ces votes ont lieu au scrutin secret et par appel nominal à la tribune. »

Nous allons donc procéder au vote.

Messieurs les huissiers vous ont remis un bulletin de vote et une enveloppe. Afin de faciliter le dépouillement, je vous demande d'inscrire sur le bulletin le plus lisiblement possible le nom du candidat de votre choix et d'insérer celui-ci dans l'enveloppe.

Je vous rappelle donc que tout bulletin comportant quelque inscription que ce soit, à l'exclusion du nom du candidat de votre choix, sera considéré comme nul. Par exemple, un bulletin rayé est considéré comme nul.

À l'appel de votre nom, vous voudrez bien passer par l'isoloir et venir déposer votre enveloppe dans l'urne placée à la tribune.

Je vous remercie d'annoncer distinctement votre nom aux scrutateurs.

Mesdames, messieurs le scrutin est ouvert.

Le scrutin est ouvert à 15 h

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ? Mes Chers collègues, le scrutin est clos. Mesdames, Messieurs les scrutateurs, vous pouvez procéder au dépouillement.

Suspendue à 15 h 30, la séance est reprise à 16 h 05

M. le Président. Mesdames, Messieurs, mes Chers collègues, la séance est reprise.

Proclamation des résultats

M. le Président. Mes chers collègues, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 224
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 224
- Majorité absolue : 113
- Bulletins blancs : 0

Ont obtenu :

- M. Bernasconi : 131 voix
- M. Delevoy : 63 voix.
- M. Aschieri : 30 voix

Monsieur Bernasconi est élu Président du Conseil économique, social et environnemental.

(Applaudissements)

M. le Président. Nous adressons nos félicitations à Monsieur Bernasconi, que j'invite tout naturellement à prendre ma place à la tribune.

*Le Président du Conseil économique, social et environnemental,
nouvellement élu, remplace le doyen d'âge au fauteuil de la présidence.*

***DISCOURS D'INVESTITURE DE PATRICK BERNASCONI, PRÉSIDENT
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL***

M. le Président. Monsieur le doyen, mes très Chers collègues, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement de votre confiance, vous dire ma fierté, qui est grande, et combien je mesure ma responsabilité, qui ne l'est pas moins.

Une responsabilité qui m'honore dans le même temps qu'elle m'oblige vis-à-vis de vous tous. Car c'est un collectif qui m'a porté jusqu'à ce jour où j'ai eu l'honneur de solliciter votre soutien. C'est un collectif élargi à notre assemblée qui m'a porté à la présidence de notre institution et c'est votre collectif qui guidera mon action pendant les cinq prochaines années.

L'action collective sera ma méthode, l'action collective sera mon devoir, mais l'action collective, c'est également une demande que je vous adresse aujourd'hui.

Je ne me vois pas, en effet, comme un président effectuant son mandat en solitaire ; ce n'est pas ma personnalité et ce n'est pas ce dont nous avons besoin, tout simplement parce que la mission à accomplir ne peut pas être le défi d'un homme seul.

Cette mission, c'est la réhabilitation du Conseil économique, social et environnemental au cœur de nos institutions et de la société française.

Nous sommes 233 conseillers de profils, de convictions et d'horizons différents, des esprits indépendants, de fervents défenseurs de la société civile, des militants du dialogue constructif.

Je tiens à cet égard à saluer nos deux collègues - Jean-Paul Delevoye et Gérard Aschiéri - car Jean-Paul, le serviteur de la République, Gérard, le syndicaliste passionné, sont à votre image, mes Chers collègues, des modèles d'engagement.

(Applaudissements)

M. le Président. Ils sont, chacun à leur manière, des figures du Conseil ; ils portaient dans cette élection des messages qui méritaient très écoutés.

Ce qui est clair, au-delà des parcours et des options différentes, c'est que nous avons une conviction commune sans laquelle nous ne serions pas là : nous croyons dans le Conseil économique, social et environnemental et nous avons choisi de nous y engager. Et ce, dans une période où il est plutôt dans l'air du temps de le railler, de le dénigrer. Nous saurons, j'en suis persuadé, faire taire ces critiques.

Car ce que je vous propose, Chers collègues, c'est de nous mobiliser tous ensemble pour mettre le Conseil économique, social et environnemental au service du renouveau démocratique de notre pays, et croyez bien que je serai à votre service et au service de cette ambition collective durant le mandat qui s'ouvre.

Et puisqu'il y a urgence, puisque notre pays n'a jamais eu autant besoin de dialogue et d'apaisement, jamais eu autant besoin de suivre les voies du *consensus*, je vous propose que l'on se mette au travail le plus rapidement possible, en commençant par constituer notre bureau dès cet après-midi.

Il représentera l'ensemble des sensibilités de notre assemblée, sans majorité, sans opposition, mais avec uniquement des partisans d'un Conseil économique, social et environnemental mobilisé au service de notre démocratie, du progrès et de l'intérêt général.

Nous consacrerons par ailleurs l'une de nos toutes prochaines assemblées plénières à une réflexion sur les axes stratégiques de la prochaine mandature. Il faut en effet nous replacer au cœur des débats qui traversent notre pays pour lever les blocages de notre société. La voix du Conseil économique, social et environnemental portera d'autant plus haut et loin qu'elle s'exprimera sur les sujets prioritaires pour notre Nation et ce, au moment précis où sont prises les décisions ; pas trop tard, pas après.

C'est justement pour cette raison que, sans plus attendre, je solliciterai très vite audience auprès du Président de la République, des présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et de tous nos autres partenaires institutionnels pour évoquer cette place centrale du Conseil économique, social et environnemental et, à travers lui, de la société civile, dans les prises de décisions ainsi que la façon d'y parvenir.

Je vais par ailleurs très rapidement proposer une réunion aux membres du bureau ainsi qu'aux présidents de section et de groupes. Ma volonté est d'enclencher immédiatement la mise en œuvre du projet que je porte, et notamment de travailler aux améliorations de gouvernance.

J'ajoute que je rencontrerai dès jeudi l'ensemble du personnel du Conseil économique, social et environnemental. Je sais son attachement à cette institution et son indispensable implication dans nos travaux. Cette mobilisation que vous propose, j'aimerais qu'elle soit d'intensité égale au Palais d'Iéna et à l'extérieur ; saisissez toutes les occasions de faire la pédagogie de nos avis, encouragez vos organisations respectives à se les approprier, soyez les ambassadeurs du Conseil économique, social et environnemental.

Je voudrais, pour terminer, partager avec vous un souvenir personnel. Nous sommes tous ici parce qu'un jour, dans notre existence, nous avons eu envie de nous engager pour un collectif. Pour moi, ce moment fondateur se situe au début des années quatre-vingt-dix. Je dirigeais alors la petite entreprise familiale, nous connaissions une crise majeure qui mettait en question l'avenir de l'entreprise et de ses emplois. J'ai alors compris que l'on ne s'en sortirait que collectivement.

Évidemment, dans ces moments de remise en question difficiles, je garde en tête les paroles de mon père, fondateur de l'entreprise, qui, à l'époque, m'a dit : « *Si tu perds le lien social, tu perds tout* ». Voilà le fil conducteur qui a guidé mes engagements depuis ce jour et qui m'amène devant vous aujourd'hui.

Monsieur le doyen, merci d'avoir animé cette séance inaugurale, un moment décisif pour le Conseil économique, social et environnemental.

Merci encore à vous tous pour votre confiance. Je me dois, je vous dois, d'en être digne. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

INTERVENTION DE JEAN-PAUL DELEVOYE

M. le Président. La parole est à M. Delevoye.

M. Delevoye. Monsieur le président, d'abord, toutes mes félicitations. Je voudrais aussi saluer le discours de Gérard Aschiéri, qui était plein de profondeur.

Je mesure, et je crois que vous mesurez la responsabilité qui pèse sur vos épaules, et le choix que vous avez fait est un choix qui s'impose à tous et à moi en particulier. Je voudrais remercier le doyen d'âge pour la façon dont il a présidé la séance et remercier Mme la Secrétaire générale et l'ensemble du personnel pour la qualité exceptionnelle de l'organisation.

Monsieur le président, vous avez dans vos propos indiqué la gravité de la situation. Le Conseil va connaître des moments politiques difficiles. Nous risquons d'avoir dans quelques jours des régions présidées par le Front national, des régions qui vont entrer en opposition avec l'État central ; un jeu politique bloqué par une bipolarité qui neutralise l'action publique et une Europe déboussolée par un referendum porté par M. Cameron dans très peu de temps.

Je sais que le Conseil doit être ce lieu où les citoyens peuvent se reconnaître dans leur diversité, dans leurs différences et je crois que le crédit dont a besoin absolument notre société fait que, forts du travail collectif que nous avons effectué ensemble, et vous en faisiez partie, vous avez des bases solides. Ne fragilisez pas l'éthique de l'action qui est au cœur de ce mandat, l'exigence dans la gestion, l'ambition dans la construction collective des avis, et faites en sorte de ne pas essayer d'éviter les sujets qui fâchent ; ils sont plus nécessaires que jamais.

Je terminerai en disant que, bien évidemment, si l'éthique de l'action doit être au cœur de vos préoccupations, et je sais que c'est votre souci, que le sens du collectif est au cœur de vos préoccupations, bien évidemment, soyez conscients que je serai un ambassadeur permanent et convaincu d'un Conseil économique, social et environnemental exemplaire, plus nécessaire que jamais.

Mais bien évidemment, ce choix s'impose à moi et je vous informe, ce qui n'est une surprise pour personne, qu'à cet instant, mon mandat cesse.

Bonne chance, bon courage et bonne réussite à tous !

Monsieur Delevoeye quitte l'hémicycle sous les applaudissements de l'assemblée.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

M. le Président. Mesdames, Messieurs, nous allons procéder au vote des six vice-présidents du Bureau du CESE, conformément à l'article 4 de notre règlement intérieur. Celui-ci stipule que « *Les membres du Bureau autres que le président sont élus au scrutin secret au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, au deuxième tour à la majorité relative des suffrages exprimés, et, en cas d'égalité, au bénéfice de l'âge. Leur désignation se fait au scrutin plurinominal, en procédant d'abord à celle des vice-présidents, puis à celle des questeurs, à celle des secrétaires, enfin, à celle des autres membres du Bureau. Les bulletins blancs sont comptés parmi les suffrages exprimés, les bulletins nuls ne le sont pas. Sous peine de nullité, les bulletins déposés ne doivent pas porter plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir pour chaque scrutin. Tous ces votes ont lieu à bulletin secret et par appel nominal à la tribune.* »

Je vous annonce les candidatures déposées par les groupes, lesquelles n'ont pas encore été proposées par le Bureau et approuvées par l'assemblée en application de l'article 8 du règlement intérieur. Pour autant, il me semble que cette indication est nécessaire pour éclairer votre choix.

Voici, par ordre alphabétique, la liste des candidats :

- la candidature de Claude Cochonneau est proposée par le groupe de l'Agriculture ;
- la candidature de Pascale Coton est proposée par le groupe de la CFTC ;
- la candidature de Bruno Genty est proposée par le groupe Environnement et Nature ;
- la candidature de Dominique Gillier est proposée par le groupe de la CFDT ;

- la candidature de Patrick Lenancker est proposée par le groupe de la Coopération ;
- la candidature de Jean-François Naton est proposée par le groupe de la CGT.

Madame Levaux, vous avez la parole.

Mme Levaux. Il fallait bien qu'une voix de femme se fasse entendre !

Monsieur le président, je ne peux pas présenter ma candidature puisque je n'ai pas été élue ce matin par le groupe des personnalités qualifiées, qui a préféré élire deux hommes, ce qui me navre profondément.

Mme Sylvie Brunet et moi-même vous avons adressé un courriel rappelant toute l'importance que nous avons, nous les femmes, à considérer que la parité ne doit pas seulement être une parité de représentation, mais également une parité de responsabilité.

En voyant cette liste, je me rends compte avec désespoir qu'il n'y a pas plus de femmes que dans l'ancien mandat !

Je ne peux pas me présenter, puisque je ne suis pas élue en tant que membre de groupe, malgré mon souci qu'il y ait un homme et une femme au groupe des personnalités qualifiées.

Avant cette élection, je souhaitais dire publiquement mon regret, et, je pense aussi, celui d'un certain nombre d'entre nous, en constatant que votre mandature, Monsieur le président, commence avec le plafond de verre. Nous le regrettons profondément.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci, Madame Levaux, pour vos propos. C'est vrai que c'est une difficulté que nous nous attachons tous à essayer de résoudre. Avant de porter un jugement plus fin, il me semble qu'il faut attendre d'avoir une lecture complète de cette assemblée.

Je ne souhaite pas ouvrir une polémique. Comme vous, je regrette également qu'il n'y ait pas davantage de femmes.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Chers collègues, avant de procéder au vote, je rappelle que vous ne pouvez inscrire que six noms maximum sur votre bulletin.

Le scrutin est ouvert.

Le scrutin est ouvert à 16 heures 25

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ? Mes chers collègues le scrutin est clos. Mesdames et Messieurs les scrutateurs, vous pouvez procéder au dépouillement.

Suspendue à 16 h 50, la séance est reprise à 17 h 40.

Proclamation des résultats

M. le Président. Mes chers collègues, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 223
- Bulletins nuls : 2
- Suffrages exprimés : 221
- Majorité absolue 111
- Bulletins blancs : 8

Ont obtenu :

- Patrick Lenancker : 191 voix, élu
- Dominique Gillier : 184 voix, élu
- Bruno Genty : 183 voix, élu
- Pascale Coton : 178 voix, élue
- Jean-François Naton : 174 voix, élu
- Claude Cochonneau : 173 voix, élu

Madame, Messieurs les vice-présidents du CESE, toutes mes félicitations.

(Applaudissements)

Mes chers collègues, je vous informe que Madame Levauzelle a obtenu 2 voix et M. Dulin 1 voix.

ÉLECTION DES QUESTEURS

M. le Président. Nous allons procéder à l'élection des Questeurs. Ils sont élus au scrutin secret : au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés ; au deuxième à la majorité relative des suffrages exprimés ; en cas d'égalité au bénéfice de l'âge.

Deux postes sont à pourvoir.

Sont candidats :

- Marie-André Blanc au nom du groupe de l'UNAF ;
- Jean Grosset au nom du groupe des personnalités qualifiées ;
- Philippe Pihet au nom du groupe de la CGT-FO.

Y a-t-il d'autres candidatures ? S'il n'y en a pas, je vous rappelle qu'il faut inscrire au maximum deux noms sur votre bulletin.

Sont désignés comme scrutateurs : Emelyn Weber, Antoine Dulin, Cindy Léoni, Roger Choix.

Chers collègues, le scrutin est ouvert

Le scrutin est ouvert à 17 h 45

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ? Mes chers collègues le scrutin est clos. Mesdames et Messieurs les scrutateurs, vous pouvez procéder au dépouillement.

Suspendue à 18 h 05, la séance est reprise à 18 h 35.

Proclamation des résultats

M. le Président. Mes chers collègues, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 220
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 220
- Majorité absolue : 111
- Bulletins blancs : 3

Ont obtenu :

- Marie-Andrée Blanc : 185 voix, élue
- Jean Grosset : 175 voix, élu
- Philippe Pihet : 77 voix

Mme Blanc et M. Grosset sont élus questeurs du Conseil économique, social et environnemental. Mes félicitations.

(Applaudissements)

ÉLECTION DES SECRÉTAIRES

M. le Président. Nous allons procéder à l'élection des secrétaires. Ils sont élus au scrutin secret au premier tour, à la majorité absolue des suffrages exprimés ; au deuxième tour à la majorité relative des suffrages exprimés ; en cas d'égalité au bénéfice de l'âge.

Quatre postes sont à pourvoir.

Sont candidats :

- Michel Chassang, au nom du groupe des professions libérales ;
- Carole Couvert, au nom du groupe de la CFE-CGC ;
- Antoine Dulin, au nom du groupe organisation étudiante et mouvements de jeunesse ;
- Philippe Edmond-Mariette, au nom du groupe de l'Outre-mer ;
- Bernard Stalter, au nom du groupe de l'artisanat.

Y a-t-il d'autres candidatures ? S'il n'y en a pas, je vous rappelle qu'il faut inscrire au maximum quatre noms sur votre bulletin.

Mes chers collègues, le scrutin est ouvert.

Le scrutin est ouvert à 18 h 40

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ? Mes chers collègues le scrutin est clos. Mesdames et Messieurs les scrutateurs, vous pouvez procéder au dépouillement.

Suspendue à 19 h, la séance est reprise à 19 h 30.

M. le Président. La séance est reprise.

Proclamation des résultats

M. le Président. Mes chers collègues, les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 216
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 216
- Majorité absolue : 109
- Bulletin blanc : 1

Ont obtenu :

- Carole Couvert : 178 voix, élue
- Philippe Edmond-Mariette : 178 voix, élu
- Antoine Dulin : 170 voix, élu
- Michel Chassang : 156 voix, élu
- Bernard Stalter : 106 voix

Mme Couvert et MM. Mariette, Dulin et Chassang sont élus secrétaires. Toutes mes félicitations.

(Applaudissements)

ÉLECTION DES MEMBRES

M. le Président. Les différents textes qui nous régissent prévoient un Bureau composé de 18 membres, soit un représentant par groupe.

Six postes de membres sont donc à pourvoir.

Sont candidats :

- Pierre-Antoine Gailly
- Marie-Claire Martel
- Philippe Pihet
- Bernard Stalter
- Martine Vignau
- Pascale Vion

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Mes Chers collègues, le scrutin est ouvert.

Le scrutin est ouvert à 19 h 35

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ? Mes chers collègues le scrutin est clos. Mesdames et Messieurs les scrutateurs, vous pouvez procéder au dépouillement.

Suspendue à 19 h 35, la séance est reprise à 19 h 50.

Proclamation des résultats

M. le Président. Mes chers collègues, résultats du vote sont les suivants.

- Nombre de votants : 194
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 194
- Majorité absolue : 98
- Bulletins blancs : 2

Ont obtenu :

- Philippe Pihet : 178 voix, élu
- Pascale Vion : 174 voix, élue
- Marie-Claire Martel : 172 voix, élue
- Martine Vignau : 169 voix, élue
- Bernard Stalter : 164 voix, élu
- Pierre-Antoine Gailly : 162 voix, élu

Toutes mes félicitations.

(Applaudissements)

M. le Président. Mes Chers collègues, je vous précise que Madame Levaux a obtenu une voix.

Au demeurant, en réponse à Mme Levaux, je souhaite souligner que nous avons progressé de 100 % en nombre de femmes au sein du Bureau du Conseil économique, social et environnemental. Ce n'est sûrement pas suffisant, mais c'est cependant un progrès significatif. J'espère pouvoir afficher des résultats très significatifs demain au moment de l'élection des présidents et vice-présidents de section et que nous aurons des femmes en responsabilité. Cette question de la parité ne dépend pas seulement de moi, mais également des organisations au sein desquelles la parité doit également progresser. C'est un vrai sujet collectif dans lequel nous sommes tous engagés.

Je vais maintenant vous préciser le *timing* pour demain matin. Nous espérons pouvoir vous libérer l'après-midi :

- les membres du Bureau se réuniront de 9 heures à 10 heures 30 ;
- la séance plénière se tiendra de 10 heures 30 à 11 heures ;

- à 11 heures, les conseillers gagneront leurs sections et délégations respectives et auront à élire leurs présidents et vice-présidents ;
- La séance plénière reprendra à 12 heures 30 pour la proclamation des résultats ;
- à l'issue de la séance plénière, nous nous réunirons salle Hypostyle pour le verre de l'amitié pour commencer cette mandature ;

En principe, vous serez libres donc libres ce mercredi après-midi.

Avant de suspendre la séance, il me reste à vous remercier pour cette première journée. Je vous remercie une nouvelle fois pour la confiance que vous m'avez accordée. J'espère relever le défi qui est devant nous et faire en sorte que cette assemblée soit jugée encore plus utile qu'elle ne l'est aujourd'hui, à la fin de ce mandat. C'est en tout cas mon souhait le plus cher. Ce sera ma plus grande satisfaction. Je vous souhaite une bonne soirée.

(Applaudissements)

La séance est levée à vingt heures.

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015

Présidence de M. Patrick Bernasconi

La séance est reprise à 14 heures 15.

M. le Président. La séance est reprise.

Mes Chers collègues, la réunion du bureau de ce matin a été un peu plus longue que prévu. Nous avons dû procéder à quelques suspension de séance afin, notamment, que tout le travail de répartition des membres du CESE au sein des sections et délégations puisse l'être d'un commun accord.

Pour nous, l'important est d'avoir tous les outils de gouvernance en ordre de marche ce soir, afin que nous puissions enfin travailler sur ce quoi nous sommes attendus : les saisines ou les auto-saisines.

Nous souhaitons nous mettre en place opérationnellement le plus rapidement possible. Nous avons regardé la faisabilité de notre prochaine assemblée plénière ; le plus raisonnable est de la prévoir le 12 janvier 2016.

Mais, il est d'ores et déjà prévu que le bureau se réunira plusieurs fois afin de travailler. Ainsi, le mardi 8 décembre 2015, le bureau va rencontrer les présidents(es) de groupe et leurs vice-présidents(es) qui le souhaitent ; ensuite, il rencontrera, le mercredi 9 décembre, les présidents(es) de section et de délégations. À la suite de ces deux réunions, le Bureau se réunira de nouveau.

Au cours de ces deux réunions avec les groupes et les sections et de délégations, les discussions porteront sur l'amélioration de notre gouvernance ainsi que sur les axes stratégiques, c'est-à-dire les priorités que nous nous donnons pour l'année 2016. Une autre série de journées sera peut-être nécessaire pour conclure, mais nous allons déjà travailler sur ce sujet afin de définir une colonne vertébrale dans laquelle inscrire nos auto-saisines et, peut-être aussi, convaincre l'Assemblée Nationale, le Sénat et l'exécutif de venir nous saisir sur cette colonne vertébrale.

Si nous parvenons à rester sur les réflexions et priorités que nous aurons définies d'un commun accord, cela nous donnera plus de visibilité qu'auparavant. Vous recevrez le mode opératoire très rapidement.

Validation de la composition des groupes

M. le Président. Nous allons maintenant procéder à la validation des groupes, qui nécessite un vote.

Le règlement intérieur prévoit que : « *Lors de chaque renouvellement, chaque groupe élit un ou une présidente qui transmet la liste provisoire des membres du groupe à la Secrétaire générale. Après l'élection du Bureau et sur sa proposition, l'Assemblée arrête la liste des groupes et approuve leur composition* ».

Mes Chers collègues, vous avez pris connaissance de la composition des groupes. Je vous propose donc de passer au vote.

Le scrutin est ouvert.

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ?

Le scrutin est clos.

M. le Président. Les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 202
- Ont voté pour : 201
- S'est abstenu : 1

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

M. le Président. C'est un score qui fait rêver tout candidat à une élection !

Validation de la composition des sections et délégations

M. le Président. Mes Chers collègues, nous devons maintenant approuver la composition des sections et des délégations, dont vous avez pris connaissance.

Je vous propose de procéder au vote.

Le scrutin est ouvert.

M. le Président. Plus personne ne demande à voter ?

Le scrutin est clos.

M. le Président. Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 200
- Ont voté pour : 199
- S'est abstenu : 1

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

M. le Président. Je vous rappelle le règlement pour l'élection des présidents et vice-présidents de sections et délégations : « *Le Bureau répartit les membres du Conseil dans les sections et les délégations sur proposition des groupes...* » C'est l'exercice auquel nous nous sommes livrés tout à l'heure et qui nous a pris plus de temps que prévu. « *...Les propositions des groupes sont transmises au Bureau qui soumet la composition de chaque section et délégation à l'approbation de l'Assemblée. Les membres du Conseil appartenant à chaque section et délégation sont convoqués par les soins du président du Conseil afin de procéder à l'élection du président et des deux vice-présidents de chaque section et délégation. Ces élections ont lieu au scrutin secret : au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés ; au second tour à la majorité relative des suffrages exprimés, conformément aux dispositions de l'article 4 relatives à l'élection des membres du Bureau du Conseil* ».

Mes Chers collègues, certains d'entre vous sont affectés dans des sections et des délégations. Pensez donc à prendre le temps nécessaire pour passer aux différents endroits où vous devez voter. Ne clôturez pas le scrutin tant que toutes les personnes ne seront pas passées.

Je vous rappelle que, une fois ce *processus* terminé, nous nous retrouverons dans cet hémicycle pour la proclamation des résultats.

Suspendue à 14 heures 30, La séance est reprise à 16 heures 40

M. le Président. Mes Chers collègues, la séance est reprise.

Élection des présidents et vice-présidents de sections et délégations

M. le Président. Mes Chers collègues, voici le résultat des votes pour les présidences et vice-présidences de section et de délégation.

- Section des activités économiques :
 - Delphine Lalu, présidente
 - Renée Ingelaere et Philippe Guglielmi, vice-présidents
- Section des affaires sociales et de la santé :
 - Aminata Koné, présidente
 - Étienne Caniard et Michel Chassang, vice-présidents
- Section de l'environnement :
 - Anne-Marie Ducroux, présidente
 - Catherine Tissot-Colle et Annabelle Jaeger, vice-présidentes
- Section de l'aménagement durable des territoires :
 - Eveline Duhamel, présidente
 - Isabelle Roudil et Yann Lasnier, vice-présidents
- Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation :
 - Étienne Gangneron, président
 - Anne Garetta et Dominique Marmier, vice-présidents
- Section des affaires européennes et internationales :
 - Jean-Marie Cambacères, président
 - Claude Cochonneau et Jacques Beall, vice-présidents
- Section de l'économie et des finances :
 - Hélène Fauvel, présidente
 - Pierre-Antoine Gailly et Daniel Keller, vice-présidents
- Section : du travail et de l'emploi
 - Sylvie Brunet, présidente
 - Patrick Lenancker et Dominique Gillier, vice-présidents

- Section de l'éducation, de la culture et de la communication :
 - Xavier Nau, président
 - Julien Blanchet et Jean-Karl Deschamps, vice-présidents
- Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques :
 - Michèle Nathan, présidente
 - Michel Badré et Bertrand Coly, vice-présidents
- Délégation aux droits des femmes et à l'égalité :
 - Pascale Vion, présidente
 - Sarah Mouhoussoune et Raphaële Manière, vice-présidentes
- Délégation à l'Outre-mer
 - Jean-Étienne Antoinette, président
 - Joëlle Prévot-Madère et Dominique Rivière, vice-présidents

(Applaudissements)

M. le Président. Une question avait été posée sur la parité. Certes, elle n'est pas complète puisque nous avons 21 femmes sur 54 membres dans la gouvernance, mais nous avons 8 femmes présidentes de section sur 12.

(Applaudissements)

M. le Président. Ce n'est pas suffisant et il faut que l'on fasse mieux ; nous allons tâcher de progresser, mais c'est un premier pas !

Je voudrais remercier tous les collaborateurs de la maison qui ont travaillé avec efficacité, professionnalisme et disponibilité. C'est un *processus* long, c'est une belle maison que le Conseil économique, social et environnemental, mais c'est une institution donc nous sommes contraints par un certain nombre de règles et ils ont particulièrement bien travaillé. Je souhaiterais que l'on puisse les applaudir très chaleureusement.

(Applaudissements)

M. le Président. Tous les groupes participent à la gouvernance ; c'était mon souhait. Avant de nous retrouver le 12 janvier, il nous reste à accomplir deux missions.

Nous avons à réfléchir sur les axes prioritaires que nous devons nous donner ; donc rendez-vous les 8 et 9 décembre.

Aujourd'hui, je vous demande une seule chose : être les ambassadeurs convaincus du Conseil économique, social et environnemental. Je vous remercie.

La parole est à Mme Cru.

Mme Cru. Merci, Monsieur le président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les vice-présidents, hier, le président candidat portait dans son allocution un message d'ouverture à toutes et tous, par-delà les différences, portant le Conseil économique, social et environnemental comme un lieu d'écoute et de partage.

Notre président élu hier, M. Bernasconi, a réaffirmé dans ses remerciements sa volonté de travailler avec toutes et tous et a appelé à l'esprit de responsabilité de chacun.

Aujourd'hui, le résultat est là, sans appel : exclusion de la CGT de toutes les présidences de section.

Le message est clair : rejeter la première organisation syndicale de ce pays et toute marque de différence de pensée et d'action. Jamais, dans l'histoire de notre assemblée, une telle situation ne s'est produite.

Aujourd'hui, c'est un nouveau coup qui vient d'être porté aux valeurs du Conseil économique, social et environnemental, cette institution contestée par certains et qui, au regard des événements de cette journée, voit ses fondamentaux que sont la diversité, le respect, la transparence mis à mal.

Ceci annonce des heures bien sombres pour notre assemblée. La CGT en tirera toutes les conséquences. Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Boccara.

M. Boccara. Monsieur le président, je suis Frédéric Boccara, personnalité qualifiée, économiste. Je crois qu'il faut prendre très au sérieux ce qui a été dit. Nous sommes beaucoup de nouveaux conseillers, souhaitant travailler dans l'ouverture et la diversité. Les signes qui ont été donnés sont particulièrement négatifs.

Nous sommes la société civile ; beaucoup d'entre nous travaillent et sont salariés ; voir la première organisation de salariés évincée des responsabilités va poser problème et j'espère que nous serons tous attentifs à travailler dans un autre esprit que celui d'aujourd'hui pour les cinq années à venir. Effectivement, cela rappelle des heures assez particulières de notre histoire.

Merci, Monsieur le Président.

(Applaudissements)

M. le président. Merci. Pas d'autre demande de parole ?

Je lève la séance. Merci et bonne soirée à toutes et à tous.

(Applaudissements)

*
* *

La séance est levée à seize heures quarante-cinq.

Prochaine séance le mardi 12 janvier 2016 à 14h30.